

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Séance du 29 Janvier 2018

**Présents : Lelaurin Francis, Eliza Michel, Gomez Francis, Labarrère Alain, Lagarde Christian, Conte-Daban Alain, Duffaur Dessus Christelle**

**Absent excusé : Maréchal Nicolas**

**Absents : Doucey Sylvian, Ducos Anne, Beler Joël**

### **1-Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget.**

M le maire présente aux membres du conseil qu'il est nécessaire de délibérer sur l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget 2018.  
Vote positif à l'unanimité des présents.

### **2-Transfert compétence école a la communauté de communes (attribution de compensation).**

Suite au transfert de la compétence école à la communauté de communes, le montant de l'attribution de compensation que devra verser la commune pour ce transfert a été notifiée à M le Maire. Ce montant est de 24913.73€. Il a été établi sur la base d'une année pleine (septembre 2016 à juillet 2017) de notre contribution au RPI.  
La commune de Siarrouy, contre ce transfert envisage dans la mesure du possible de quitter la communauté de commune Adour Madiran pour intégrer l'agglo Tarbes Lourdes. Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de rester membre de la communauté de communes Adour Madiran.

### **3-Presbytère : point sur le dossier.**

Le dossier est entre les mains de l'ADAC). Le montant des subventions possibles est de 31000€ pour un cout des travaux estimé à 181000 € TTC.

### **4-Internet haut débit et très haut débit.**

La carte du déploiement du très haut débit est sortie. Tarasteix se trouve en queue de peloton c'est-à-dire 2023.  
Concernant les zones non desservis en haut débit sur la commune M le Maire rappelle qu'il a envoyé un dossier concernant 11 raccordements potentiels chemin Conte Etienne le 11 octobre 2017 avec une relance le 9 janvier 2018 et qu'à ce jour aucune réponse n'a été apportée. M le Maire propose d'envoyer un courrier à Madame la Préfète, M le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Président de la communauté de communes, Madame la Présidente de l'association des maires des Hautes Pyrénées, ainsi qu'au correspondant de la presse locale. Le conseil municipal approuve la décision de m le maire.

### **5- Loyer Appartements communaux.**

Les loyers seront augmentés conformément à la législation en vigueur en suivant l'indice IRL.

## **6- Information diverses.**

La piscine intercommunale de Vic en Bigorre est de nouveau ouverte réservée pour le moment aux scolaires. Elle dispose dorénavant d'un sauna et d'un hammam.

PLUI : Le bureau d'étude a été choisi. Le cout est de 320350€ pour les 72 communes. Le délai imparti est de 21 mois.

- La mairie à fait un rappel au SDE concernant le disfonctionnement de l'éclairage public Eglise et Mairie
- Des cochons nains sont en liberté et font des dégâts aux cultures .Un arrêté va être pris et une demande de battue administrative pourra être organisée.
- Il a été demandé à l'entreprise Cossou d'effectuer la réfection du mur du cimetière.

Vu pour être affiché le 26/06/2018, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Tarasteix le 26/06/2018  
(Sceau de la mairie)

Le Maire